

**Martine
GUÉRIN**
Deuxième adjointe

« Ah ! Si seulement
Avec une goutte de poésie ou
d'amour
Nous pouvions apaiser la haine
du monde »

Pablo Neruda

Nous ne pouvons rester
indifférents à ce qui se passe à
quelques heures de vol de chez
nous.

Que chacun d'entre nous puisse
avoir une pensée, un geste pour
le peuple ukrainien et pour
toutes ces populations qui vivent
dans un pays en guerre.

Où et quand s'arrêtera la folie de
certains hommes ?

L'élan de générosité a été tel que
l'Agopop de Villard-de-Lans
suspend la collecte de dons pour
le moment.

L'air du temps

Sommaire

Concours de fleurissement

C'était le mois dernier **2**

- Les décisions du conseil
- Assemblée Générale de R.A.I.

Le point sur... **3**

- Responsabilité & sport de nature
- Signification du nom de notre village
- Point 2022 sur les finances de la commune

Espace jeune **6**

À venir **7**

En bref **8**

Une nouvelle édition du concours de fleurissement débutera le 15 mai prochain (dernier délai pour les inscriptions en mairie). Comme l'année passée, un bac, rempli de terre par nos soins, sera proposé à chaque équipe. Ces dernières pourront être constituées de 2 à 4 personnes (enfants et/ou adultes).

Il leur incombera de fleurir leur bac en respectant quelques consignes :

- le début des plantations pourra commencer le 21 mai, jusqu'au 5 juin au plus tard ;
- cette année, le thème imposé est de faire pousser au moins un végétal de couleur rouge ;
- l'évaluation se fera par un jury composé des équipes participantes, le 27 août 2022.

Tous les participants gagneront quelque chose, l'équipe en première place recevra un panier de produits locaux. Le règlement du concours est disponible en mairie.



n°212
avril 2022

Bulletin mensuel de Rencurel
ISSN 2803 – 9092
615, rue de la mairie - 38680
RENCUREL

Téléphone : 07 84 38 89 73
@ : contact.rencurel@orange.fr

Dépôt légal : avril 2022
Directeur de publication :
Rémy Bortolato

Coordination, maquette
& mise en page :

Commission communication
Tirage en 200 exemplaires
sur papier recyclé : 

Publipassion
25, rue du Faubourg Vinay
38160 SAINT-MARCELLIN

Ont contribué à ce numéro :
Nicole Bouet, Martine Locatelli,
Anne Lefèvre, Clélia Dougère,
Christine Bello Glénat, Rencurel
Animation Initiative, Jules Méallier

Vous pouvez retrouver l'intégralité du compte-rendu sur le site internet de la commune : www.rencurel-vercors.fr

● **Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2021 : Budget commune, budget chaufferie –**

- Compte administratif du budget annexe chaufferie

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	22 581,06 €	0,00 €
Dépenses	25 104,69 €	19 428,44 €
Résultat	- 2 523,63 €	- 19 428,44 €

- Compte administratif du budget principal de la commune

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	446 336.61 €	741 422.49 €
Dépenses	337 122.01 €	697 099.46 €
Résultat	+ 109 214.60 €	+ 44 323.03 €

- **Affectation des résultats** – voir les pages 4 et 5 pour un récapitulatif, ou le compte-rendu complet sur notre site internet.

● **Vote des budgets primitifs 2022 –**

- Budget primitif de la commune

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	645 609,77 €	532 709,90 €
Dépenses	645 609,77 €	532 709,90 €

- Budget primitif de la chaufferie

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	49 874,00 €	21 093,39 €
Dépenses	49 874,00 €	21 093,39 €

● **Taux d'imposition –**

Taxe foncière	Taux 2021	Taux 2022
Bâti	30,92 %	30,92 %
Non bâti	42,79 %	42,79 %

- **Ré-imputation de la TEOM aux locataires** – La mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur le territoire de notre communauté de communes implique la facturation de cette taxe sur l'avis de taxe foncière. Actuellement cette taxe est refacturée aux locataires de certains bâtiments, mais pas de tous. Cette discussion est reportée à un prochain conseil.

Assemblée Générale de Rencurel Animation Initiative

L'association de Rencurel Animation Initiative a tenu son Assemblée Générale mercredi 16 février 2022. Les activités de l'année 2021 ont été restreintes, compte tenu des restrictions sanitaires. Quelques-unes ont pu, cependant, avoir lieu : le marché aux fleurs et artisanal fin mai, celui d'automne en collaboration avec le marché de la Bourne, et la matinée boudin le 28 novembre.

Toutes ces animations ont connu un franc succès.

Après un rapport moral et financier, les projets pour 2022 ont été dévoilés :

- Marché paysan du mois de mai, la date reste à confirmer.
- Sortie aux fêtes nocturnes de Grignan : Grignan fêtera Molière pendant deux années consécutives, proposant pour son édition 2022 la pièce « Les Fâcheux ».
- Concours de pétanque le 14 août.
- Marché d'automne en octobre.
- Matinée boudin le 27 novembre.

D'autres idées sont actuellement en cours d'étude.

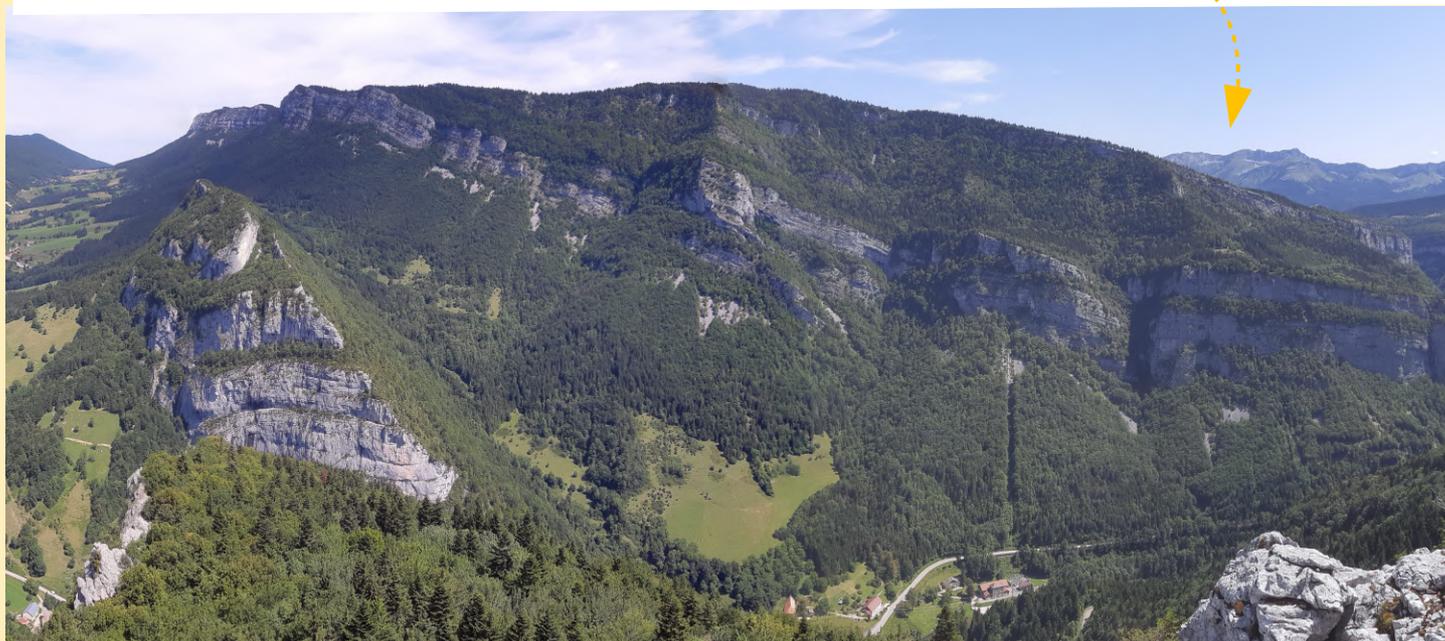
Nous tenons à remercier les habitants de Rencurel qui participent pleinement à ces manifestations. Si certains veulent donner un coup de main ou même s'investir, ils seront les bienvenus. N'oublions pas que tous les habitants de Rencurel (en résidence principale ou secondaire) sont de plein droit membres actifs de l'association.

● Le bureau de R.A.I.

La loi N° 2022-217 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, est parue au journal officiel. Dans ce texte, désormais officiel, l'article 215 prévoit qu'après l'article L. 311-1 du code du sport, il est inséré un article L. 311-1-1 ainsi rédigé :

« Art. L. 311-1-1. – Le gardien de l'espace naturel dans lequel s'exerce un sport de nature n'est pas responsable des dommages causés à un pratiquant, sur le fondement du premier alinéa de l'article 1242 du code civil, lorsque ceux-ci résultent de la réalisation d'un risque normal et raisonnablement prévisible inhérent à la pratique sportive considérée. »

Rapide analyse : la spécificité des sports de nature (VTT, escalade, etc) et l'acceptation des risques inhérents aux activités de montagne, par les pratiquants, est enfin reconnue par le législateur. C'est une avancée importante qui favorisera le développement de ces sports en tranquillisant les nombreux propriétaires et les gestionnaires de sites naturels ouverts aux activités sportives. Pour l'escalade, par exemple, la FFME espère que cette avancée participera également à la baisse de la pression assurantielle sur ces questions. Enfin, il faudrait bien sûr savoir de « quel risque » il s'agit (selon les activités) et qu'il soit connu par le pratiquant car selon le type de site et de pratique le risque « normal » est variable, il est important que les instances sportives précisent ces données qui seront des références pour les juristes.



De la signification du nom de notre village

On trouve de-ci de-là des explications fantaisistes concernant l'origine et surtout le sens du nom de la commune. Comme nous l'avons fait dans une édition précédente, s'agissant de l'orthographe du gentilé « rencurellois », voici donc une petite mise au point historique et étymologique.

Une erreur répandue propose de rapprocher « Rencurel » et « reculé », du fait que notre village a toujours été difficile d'accès et d'une vague ressemblance entre les deux mots. Or « reculé » est construit à partir du radical « cul », lui même issu du latin *culus*, signifiant "derrière". Dans l'un ou dans l'autre cas, on voit donc bien qu'il semble totalement improbable qu'une inversion de lettres ait eu lieu, précisément, sur cette partie centrale du mot, pour finalement aboutir à « Rencurel » et non, logiquement, « Rencule ».

En fait, « Rencurel » s'est longtemps écrit « Rancurel », avec un A en lieu et place du E.

Sachant cela, une première idée, en lien avec les toponymes locaux, serait à creuser le côté du mot « Ranc », qui désigne en patois une falaise, une roche escarpée. Et il est vrai que le sillon dans lequel notre village s'étale est tout entier cerné de parois abruptes. Mais quid du suffixe assez complexe et énigmatique que constituerait alors -urel ? Une minoration ? Autre chose ? C'est assez peu satisfaisant.

Une meilleure piste ferait de « Rancurel », un simple dérivatif du latin *rancor* ou plus directement du vieux français *rancure*, qui a donné en langue moderne les termes "rancune" et "rancœur".

Suivant cette logique, le toponyme « Rencurel » désignerait donc plutôt un lieu dangereux, où la nature est rancunière, à l'image de celui de « Malleval », tout proche, et dont le sens pour le coup est univoque.

De là à y voir une allusion multiséculaire au caractère de ses habitants...

Nous sommes certains que vous l'attendiez avec impatience, le voilà : le point financier 2022 est enfin arrivé !
 Pour rappel : l'économie de la commune s'articule autour de deux budgets :

- Le budget principal
- Le budget annexe de la chaufferie

Ces budgets sont eux organisés en deux sections : le **fonctionnement** (la gestion courante) et l'**investissement** (l'aménagement, l'équipement...) où les **dépenses** et les **recettes** doivent s'équilibrer.

La présentation est identique à celle de l'année dernière, n'hésitez pas à comparer l'évolution des principales rubriques.

Bilan financier de l'année 2021

Budget principal de la commune

BILAN DU FONCTIONNEMENT + 109 214,60 €

Dépenses générales 162 651,61 €

Personnel 166 839,80 €

Charges financières 7 630,60 €

Recettes générales 121 052,89 €

Impôts & taxes 190 205,00 €

Dotations & participations 135 078,72 €

DÉPENSES 337 122,01 €

RECETTES 446 336,61 €

BILAN DE L'INVESTISSEMENT + 44 323,03 €



CHARGES FINANCIÈRES
147 614,79 €

Annuités des emprunts
147 614,79 €

BÂTIMENTS
95 483,21 €

Aménagements
20 204,35 €

Écoles
21 308,52 €

Autres bâtiments
36 348,74 €

La SCIE
17 621,60 €

ESPACES NATURELS
454 001,46 €

Piste de Neurre
447 922,56 €

Les Rimets 6 078,90 €

Dont les dotations pour la piste de Neurre

Bâtiments 28 185,15 €

Espaces naturels & forêts 524 386,02 €

Travaux 19 410,00 €

Produits financiers 169 441,32 €

RECETTES 741 422,49 €

DÉPENSES 697 099,46 €

Budget annexe de la chaufferie

BILAN DU FONCTIONNEMENT - 2 523,63 €

RECETTES 22 581,06 €

DÉPENSES 25 104,69 €

BILAN DE L'INVESTISSEMENT - 19 428,44 €

RECETTES 0,00 €

DÉPENSES 19 428,44 €

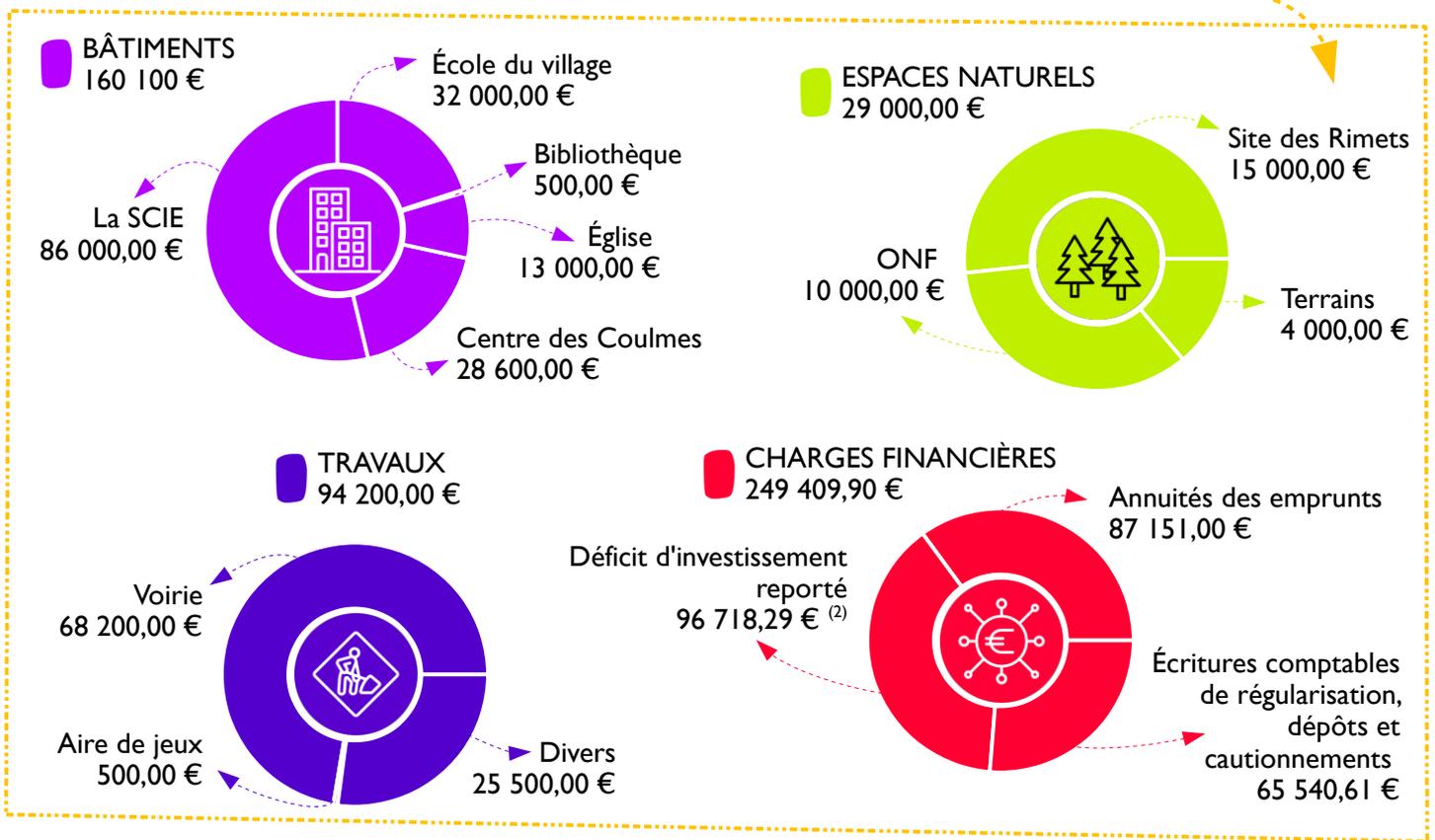
Budget principal de la commune

LE FONCTIONNEMENT

Dépenses générales	263 407,16 €	Recettes générales	99 132,60 €
Personnel	170 805,00 €	Impôts & taxes	189 311,00 €
Charges financières	7 430,00 €	Dotations & participations	98 588,00 €
+ virement vers la section investissement ⁽¹⁾	203 967,61 €	+ excédent antérieur reporté	258 578,17 €
DÉPENSES	645 609,77 €	RECETTES	645 609,77 €

L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES 532 709,90 €



RECETTES 532 709,90 €

Bâtiments	17 500,00 €
Espaces naturels & forêts	172 000,00 €
Travaux	21 524,00 €
Produits financiers	321 685,90 €

Dont 203 967,61 € virés depuis le fonctionnement ⁽¹⁾ & 96 718,29 € affectés à la couverture du déficit ⁽²⁾

Budget annexe de la chaufferie

FONCTIONNEMENT

RECETTES	49 874,00 €
DÉPENSES	49 874,00 €

(dont un virement du budget de la commune de 20 133 €)

INVESTISSEMENT

RECETTES	21 093,39 €
DÉPENSES	21 093,39 €

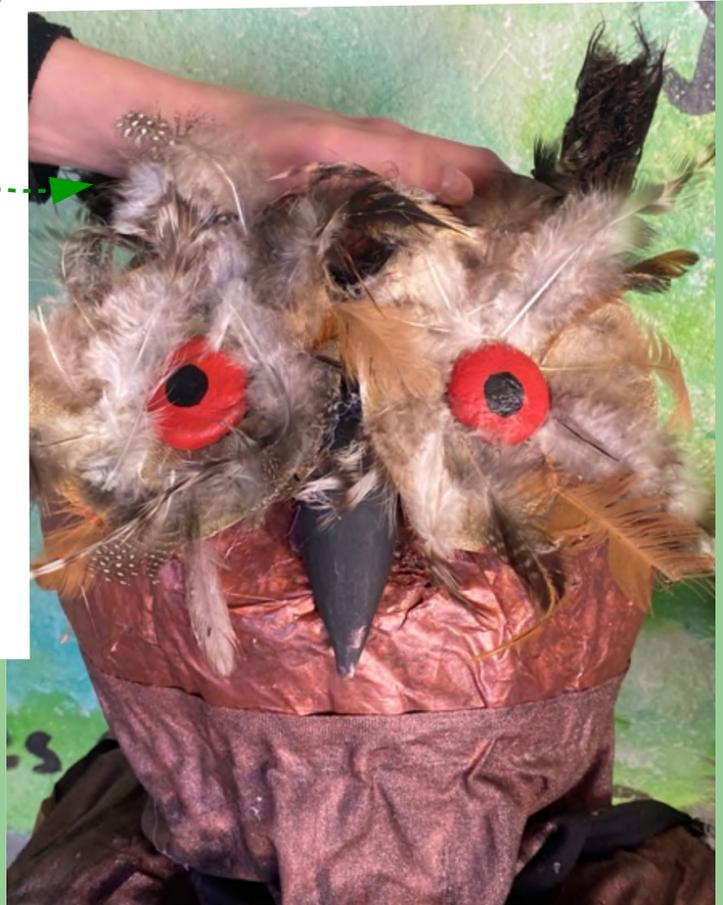
Notre marionnette

Notre marionnette de hibou grand-duc est enfin terminée ! Nous allons la garder avec nous jusqu'à ce que Charlène et Natacha la récupèrent pour l'exposer dans l'entrée du Couvent des Carmes où elles joueront leur spectacle. Nous l'avons construite avec du papier, des matériaux naturels et des matériaux de récupération, tous ensemble.

- ✔ Pour la tête : un ballon de baudruche, du papier journal, de la colle, de la pâte auto-durcissante, de la peinture rouge brique, des plumes, pour le bec du bois et pour les disques faciaux des assiettes en carton.
- ✔ Pour les ailes : du bois, du carton, du papier crépon et des plumes.
- ✔ Pour les pattes : Du papier kraft, des écailles de pommes de pins, du papier mâché et du polystyrène.
- ✔ Pour la queue : du carton, de la peinture, du papier crépon, des plumes et de la colle chaude.
- ✔ Pour le corps : du tissu, un rouleau en carton, de la colle chaude, une tige de métal.

Voici le résultat, elle est grandeur nature !

● Raphaëlle, Marie, Nina



Enregistrement des voix pour l'exposition

Avec Charlène, nous avons enregistré comme des pros les textes que nous avons écrits sur le hibou et l'enfant. Elle avait besoin de quatre techniciens :

- un qui demandait « silence sur le plateau ! »
- un qui demandait « ça tourne au son ? » pour vérifier que le micro fonctionnait
- un qui tapait des mains en faisant un « clap »
- un qui disait « action ! »

Une fois les rôles distribués, une partie d'entre nous enregistrait son texte en mettant le plus possible le ton.

C'était impressionnant !

● Laïla, Néo, Manatée



Les radeliers et mariniers
de l'Isère

Les radeliers et mariniers de l'Isère



Crédit Photo ADD 3FI 00125

Conférence de *Françoise Gardelle*

Vendredi 1^{er} avril 2022

à 20 h – Salle des Fêtes de Saint-Vérand

Entrée libre

Association Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui

Vides grenier

À venir

Un vide grenier est organisé à Chatte, **dimanche 3 avril**, par l'association du Sou des écoles, de 8h à 17h, à l'espace Vincendon Dumoulin à Chatte. L'entrée est gratuite pour les visiteurs.

Le même jour, de 8h à 15h, à la salle des fêtes de Vinay, les P'tits Moussvinoix vous proposent une bourse de puériculture. C'est l'occasion de chiner et trouver la bonne affaire! Vêtements jusqu'au 12 ans, matériel de puériculture, jouets.

Un peu de préhistoire...

Au musée de la préhistoire de Vassieux-en-Vercors (www.parc-du-vercors.fr/prehistoire), deux animations gratuites sont à noter dans vos agendas :

- **Vendredi 15 avril**, à 18h, Paul Fernandes, pétroarchéologue, anime une conférence gratuite : "Les silex qui parlent"
- **Les 16 et 17 avril**, venez assister au championnat européen de tir aux armes préhistoriques (tir à l'arc "historique" le samedi, propulseur le dimanche).

Opération rivière propre

Dimanche 10 avril 2022, une opération « rivière propre » est organisée, de 9h30 à 12h, par les associations de Rencurel Animation Initiative et de l'APPMA. Rendez-vous devant la P'tite Pause.

Fête du Saint-Marcellin

La fête du Saint-Marcellin, c'est un marché de producteurs, artisans et créateurs, des animations culinaires, des spectacles déambulatoires, des accords vins et fromages à découvrir, une mini ferme, des animations pour les enfants...
Gratuit, le **3 avril**, de 9h à 17h sur la place du Champ de mars... à Saint-Marcellin bien sûr.

8^e BIENNALE
DES ARTS
SINGULIERS
& INNOVANTS

SAINT-ÉTIENNE
& environs - LOIRE
MARS 2022
DRÔME - ISÈRE
9 au 24 AVRIL
2022

Biennale des arts

À Saint-Jean-en-Royans, **du 9 au 24 avril**.
Retrouvez l'intégralité du programme et des lieux d'exposition sur le site
www.vercors-drome.com



Travaux dans le secteur de la Siva

Vous l'aurez peut-être remarqué en fin d'automne ou pendant l'hiver, le secteur de la Siva a bénéficié de quelques travaux. En effet les pins noirs, dont deux sous-espèces sont présentes à cet endroit (pin noir d'Autriche et pin noir Laricio), sont plus adaptés au manque d'eau et aux périodes de fortes chaleurs que les épicéas et les sapins que l'on trouve sur les Coulmes.

Dans un objectif d'adaptation au réchauffement climatique, nous avons voulu tester un aménagement conçu pour qu'ils se régénèrent, entendre qu'ils fassent des semis et que la forêt de demain pousse toute seule ! Vous aviez peut-être vu que certains semis de pins poussent depuis quelques années sur le talus du parking limitrophe à la zone. En effet le pin est une essence pionnière et a besoin d'un sol superficiel et de soleil pour grandir.

Partant de ce constat, nous avons fait couper par les ouvriers de l'ONF les feuillus (principalement des hêtres) sous les pins. Nous avons fait broyer les bois les plus petits, par l'entreprise BLANC (St-Julien-en-Vercors). Pour finir, une mini-pelle ONF est venue pour gratter les $\frac{3}{4}$ de la zone. Nous avons laissé $\frac{1}{4}$ uniquement broyé, pour voir si une différence de régénération était visible et notable. Il ne reste plus qu'à attendre, et guetter les jeunes pousses !

● Jules Méallier, Technicien Forestier Territorial ONF du triage de Rencurel



Infos pratiques

Horaires de l'agence postale
Du lundi au samedi
De 9h30 à 12h

Horaires de la bibliothèque
Mardi de 17h30 à 18h30
Mercredi de 14h30 à 16h30

La mairie est ouverte
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 16h
Jeudi de 13h30 à 17h

Secrétariat
615, rue de la mairie
38680 Rencurel
04 76 38 97 48
rencurel.mairie@orange.fr

Conseillers municipaux
07 84 38 89 73
contact.rencurel@orange.fr

Prochain conseil municipal
mardi 26 avril à 18h

Participer à l'air du temps
Demande/livraison d'article → 15/04

Le Tichodrome
www.le-tichodrome.fr
04 57 13 69 47

Le marché de la Bourne
Tous les samedis matin
au parc de la Balme de Rencurel

Route des Écouges

La route des Écouges est totalement fermée à la circulation, du 14 mars au 30 avril. Il s'agit de la dernière phase de travaux de sécurisation officielle programmée aux alentours du tunnel, et impliquant une fermeture totale de la voie.

Fermeture de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé exceptionnellement du 25 avril au 9 mai. Par conséquent, les **inscriptions à la cantine et à la garderie périscolaire**, pour les semaines 18 et 19 (du 2 au 19 mai) devront être effectuées, par les voies habituelles, impérativement avant le 14 avril. Nous ferons un rappel sur les réseaux sociaux quelques jours avant l'échéance.

Séances de ski : erratum

Un petit oubli s'est glissé dans l'article publié le mois dernier : Carine Thomé, institutrice de l'école du village, tient à remercier le Sou des écoles, ainsi que la mairie, pour leur participation financière aux séances de ski alpin.

Poste à pourvoir au col de Romeyère

Suite au départ à la retraite de la personne qui s'occupe actuellement du gîte communal situé au col de Romeyère, nous sommes à la recherche de quelqu'un pour la remplacer. Le poste est très polyvalent : gestion des réservations, nettoyage, accueil... Vous devez donc être autonome et réactif. Idéalement, il faudrait que vous habitiez suffisamment proche pour que vous vous rendiez facilement sur place.

Contactez les conseillers municipaux, par courriel adressé avec votre CV à contact.rencurel@orange.fr, ou en prenant directement rendez-vous au 07 84 38 89 73.

